

# LES ENFANTS CONFIES

## Propositions pour des analyses comparatives

Marc PILON

### Intérêt scientifique du thème

Les enfants confiés (ou la circulation des enfants) constituent un phénomène ancien en Afrique, particulièrement répandu en Afrique de l'Ouest. Dans ces sociétés où "l'enfant du lignage" prime sur l'enfant du couple, la circulation des enfants est un des éléments caractéristiques des systèmes familiaux africains; il répond aux logiques de solidarités familiales et du système des droits et obligations (Mahieu, 1989). La littérature anthropologique a montré la diversité des causes : décès, divorce, séparation des parents; entraide familiale; socialisation/éducation (auprès de parents jugés expérimentés; école moderne); etc. (Page, 1989; Isiugo-Abahine, 1985).

Outre un renforcement des liens sociaux, cette pratique, via une répartition élargie des charges économiques de l'élevage des enfants, concourt également au maintien de comportements de forte fécondité. Cette relation à la fécondité a conduit les démographes, depuis quelques années, à s'intéresser davantage à ce phénomène des enfants confiés. La crise économique -qui perdure- met rudement à l'épreuve toutes les formes de solidarités familiales. Des études révèlent une certaine remise en cause, du moins une moindre intensité, de la circulation des enfants (Isiugo-Ibahine, 1994; Vimard et al., 1994); une évolution qui pourrait conduire à des nouvelles relations inter-générationnelles et déboucher sur une baisse de la fécondité. C'est la logique d'ensemble des systèmes familiaux africains qui se trouve ainsi en jeu, en proie à des changements importants.

Dans le cadre même des recherches sur l'évolution de la fécondité, il apparaît donc essentiel de suivre celle du phénomène des enfants confiés, d'en mieux comprendre les logiques et d'en appréhender les facteurs de différenciation (selon les pays, selon les sociétés, selon les groupes socio-économiques, etc.).

### L'état des recherches

L'intérêt des démographes pour ce sujet est récent, il date des années 1980; il s'ensuit une connaissance statistique (quantitative) qui reste parcellaire, superficielle. Le premier travail d'ampleur (et le seul) est celui de H. Page "Child-rearing versus child-bearing : co-residence of mother and child in sub-saharan Africa", publié en 1989. L'auteur s'est appuyée sur les données des enquêtes mondiales de fécondité et a considéré la situation des enfants âgés de moins de 15 ans ne résidant pas avec leur mère: ce qui n'est cependant pas synonyme "d'enfants confiés" (child fostering). Avec l'intérêt croissant pour ce thème, les recherches et études statistiques se sont multipliées (notamment sur la Côte d'Ivoire; analyses faites à partir des LSMS). D'une manière générale, la recherche est plus importante dans et sur les pays anglophones. Il serait opportun d'effectuer un point des connaissances sur le sujet.

Alors que les sources de données se sont multipliées depuis le travail de H. Page, il s'avère important de mesurer à nouveau l'ampleur du phénomène des enfants confiés, d'en dégager les tendances et d'en appréhender les déterminants.

Par ailleurs, des analyses spécifiques portant sur la relation entre fécondité et pratique des enfants confiés doivent être entreprises dans ce sens.

Les recherches à mener peuvent se faire selon deux directions méthodologiques : d'une part à partir des données existantes, d'autre part dans la réalisation d'enquêtes spécifiques. Les propositions d'analyses comparatives qui suivent concernent les données existantes.

### **De la nécessité d'une définition commune des "enfants confiés"**

La comparaison des résultats des différentes études est souvent rendue difficile par l'hétérogénéité des définitions retenues, comme en témoignent les exemples suivants :

Page : enfants de 0-14 ans, autres que ceux du CM, ne résidant pas avec leur mère;

Isiugo-Abanihe : enfants de 0-10 ans, autres que ceux du CM, ne résidant pas avec leur parents;

Vimard et Guillaume : enfants de 0-19 ans, autres que ceux du CM (même si un des deux parents est présent);

Ainsworth : enfants de 7-14 ans, autres que ceux du CM, ne résidant pas avec leurs parents mais non orphelins;

Le critère relatif à la résidence des parents des enfants peut être défini par le chercheur lui-même mais, peut aussi résulter de la nature des informations existantes (limite imposée par la codification du lien de parenté). Trop souvent, il n'est même pas possible d'identifier les enfants confiés en raison d'une codification trop sommaire de lien de parenté qui les "noie" dans la catégorie des "autres parents".

Dans la mesure du possible, je proposerais la définition suivante : est enfant confié au sein d'un ménage, tout enfant âgé de moins de 15 ans dont aucun des deux parents ne réside avec lui; sachant que les données utilisées (de recensements et d'enquêtes) ne permettent pas de connaître la cause de cette situation.

Une réflexion est indispensable sur ce point afin de bien se mettre d'accord sur ce dont on cherche à rendre compte.

### **Exploitation des sources de données existantes**

Compte tenu des remarques précédentes, une phase préalable doit consister en un bilan, pour chaque pays, des sources existantes, précisant pour chacune les possibilités d'identification du statut d'enfant confié. Ce qui permettra alors de préciser les possibilités d'analyses comparatives, dans le temps et dans l'espace (entre pays, entre régions). Faudrait-il envisager plusieurs définitions, plus ou moins précises et, partant, plusieurs niveaux d'analyses comparatives ?

Il convient de même de faire le bilan (comparatif) des autres informations disponibles dans les différentes sources de données (sur les enfants, les CM, les ménages, les ressources économiques, la fécondité, etc.).

**Sources de données :** Recensements, EDS, EBC, LSMS (les deux dernières peuvent fournir des informations d'ordre économique sur les ménages)

**Variables à retenir :**

Caractéristiques des enfants : âge, sexe, lien de parenté (/CM), statut familial (SF; si confié oui ou non), fréquentation scolaire, niveau d'instruction, activité

Caractéristiques du CM : âge, sexe, Etat Matrimonial (EM), ethnie, religion, niveau d'instruction (Inst), activité, statut dans l'emploi

Caractéristiques des femmes : âge, sexe, Etat Matrimonial (EM), ethnie, religion, niveau d'instruction (Inst), activité, statut dans l'emploi; et, si disponible, la descendance atteinte

Milieu de résidence : Rural, Capitale, Urbain (autres villes)

Caractéristiques du ménage : taille, type, nombre d'enfants du CM de 0-5 ans, nombre d'enfants du CM de 6-14 ans total et scolarisés (garçons et filles), nombre total de femmes (mariées, veuves ou divorcées)

Caractéristiques de l'habitat : type de logement, statut d'occupation, nombre de pièces d'habitation, mode d'approvisionnement en eau

**Fichiers à créer :**

- Fichier "Enfants de 0-14 ans" et un sous-fichier "Enfants confiés", auxquels sont à adjoindre les variables CM, ménage et habitat;

- Fichier "Ménages", comprenant aussi les variables CM, habitat, plusieurs variables sur le nombre des enfants confiés (selon l'âge et le sexe);

**Tabulations**

Fichier "Enfants de 0-14 ans" :

%EC x âge (année; 0-5 ans et 6-14ans) x sexe / sexe CM, milieu de résidence (UR), sexe CM x UR

%EC x caractéristiques du CM; x milieu de résidence (global et selon le sexe de l'enfant)

%EC x caractéristiques du ménage; x milieu de résidence (global et selon le sexe de l'enfant)

%EC x caractéristiques de l'habitat; x milieu de résidence (global et selon le sexe de l'enfant)

Fichier "Enfants confiés" :

Rapport de Masculinité : global et selon UR, caractéristiques du CM

Scolarisation et activité des enfants confiés (de 6-14 ans), selon leur sexe, âge; et, selon les caractéristiques du CM, du ménage, milieu de résidence

Comparaison de la scolarisation avec celle des enfants du CM

Fichier "ménage" :

Répartition des ménages selon le nombre d'enfants confiés

Nombre d'enfants confiés (répartition et nombre moyen) x caractéristiques du CM, du ménage, milieu de résidence

Dans la mesure des données disponibles sur la fécondité, des analyses sont à effectuer afin de tester la relation entre fécondité et enfants confiés. Selon les cas, celles-ci pourraient se faire, d'un côté au niveau individuel (des femmes), d'un autre à un niveau plus macro (en mettant en relation niveaux de fécondité et intensité de la circulation des enfants).

Pour ce faire, des réflexions méthodologiques devront être menées préalablement afin de préciser les possibilités réelles de ce type d'analyse, en fonction des sources de données existantes.

#### **Types d'analyses :**

En complément, et même en préalable à ces tabulations qui fournissent des chiffres comparables entre les différentes sources, il conviendrait de procéder à des analyses multivariées.

Une réflexion doit être menée avec un statisticien-informaticien pour élaborer un protocole d'analyse le plus adapté aux données et aux questionnements scientifiques. la démarche serait à tester sur une première source (sur un pays), afin de déterminer la "meilleure" démarche analytique : type de méthode, type de fichier (enfants, ménages), etc.

On peut envisager une analyse multivariée spécifique sur un fichier portant sur plusieurs pays, notamment à partir des EDS.

#### **En résumé, les phases de travail proposées sont les suivantes :**

- état des connaissances (surtout statistiques) sur le phénomène des enfants confiés en Afrique de l'Ouest, et sa relation à la fécondité;
- réflexion sur une définition commune des "enfants confiés" : problème des critères retenus et des limites imposées par la codification du lien de parenté;

- inventaire des sources de données dans les pays concernés du groupe de partenaires (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, etc.), avec précision des possibilités d'exploitation;
- Sélection des sources de données à exploiter et de la définition retenue pour le statut d'enfant confié; éventuellement, proposer plusieurs niveaux d'analyse;
- Elaborer sur un pays (une source de données) le protocole d'exploitation (structuration des fichiers) et d'analyse (combinaison des analyses univariée (combinant tableaux croisés...) et analyse multivariée (AFC, régressions...));
- Appliquer aux autres pays le protocole d'exploitation et d'analyse retenu;
- Production de rapports par pays et d'un rapport de synthèse (les résultats des analyses comparatives).

**GROUPE DE PARTENAIRES**

**"TRANSITION DE LA FECONDITE ET SANTE DE LA REPRODUCTION"**  
UERD (BURKINA FASO), IFORD (CAMEROUN), ENSEA, INS (COTE-D'IVOIRE)  
CEPED, ORSTOM (FRANCE), DPS (SENEGAL), URD (TOGO)

**avec la collaboration du GIDIS-CI**

**SANTE DE LA REPRODUCTION DANS LES PAYS A CROISSANCE  
DEMOGRAPHIQUE RAPIDE : APPROCHES METHODOLOGIQUES**

*Atelier d'Abidjan du 10 au 13 mai 1995*